

Hôpital Driss
Mali OGSS

le 29/5/2023

167661

objet : demande annulation
prise en charge.

N°Ref. 20231420021839

· sujet - opération chirurgicale

Pour Mme Drissé

docteur - Belyazid Béchir

Chirurgie = Internation clinic
Sis Bd Afoudal cessehark

Vous faire mentionner procédur annulation
PEC pour cause payement supplis

vous faire en charge

bien à vous Mme

Salutation,

Lulu



Annulé
Le 22 mai 2023

INTERNATIONAL CLINIC
102,103 BOULEVARD ANOUAL
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE

Identifiant adhérent : 0000950_1950-03-19_DRISS

N/REF : 20231420021839

Adhérent : HILAL DRISS

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de DRISS HILAL.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 5861.50 MAD
- Restant à charge adhérent : 1328.50 MAD

Validité de prise en charge : du 22-05-2023 au 22-08-2023.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

**Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir
6ème Etage. Casablanca.**

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à DRISS HILAL.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

Directeur MUPRAS

CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
 - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
 - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
 - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
 - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.